



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU MORBIHAN

# **PROJET EOLIEN FLOTTANT**

## **de Groix et Belle-île & son raccordement**

**Réunion ICS du 09 octobre 2017**



**Retour sur la concertation publique par le garant M. de Trémiolles**

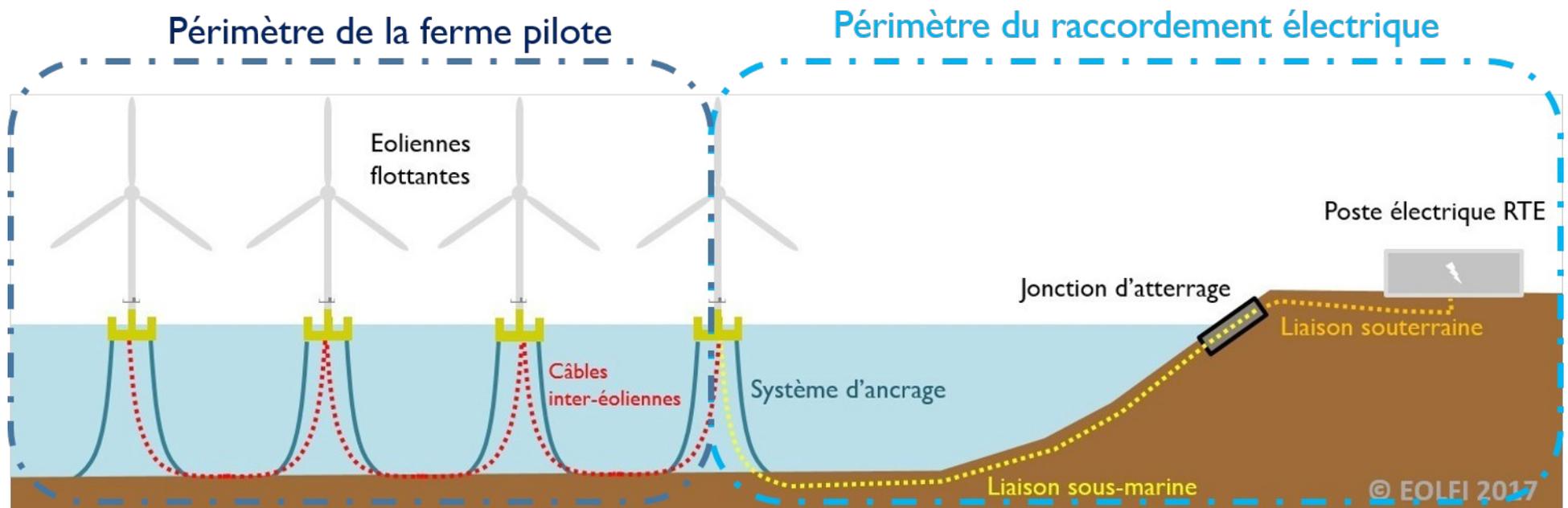
**Avancement des dossiers des porteurs de projet par EOLFI et RTE**

**Informations sur l'instruction administrative des dossiers par la DDTM Morbihan et la DREAL Bretagne**

# Le processus réglementaire

## Deux maîtres d'ouvrages pour un projet global

- **Eolfi pour le parc éolien** comprenant les éoliennes, les lignes d'ancrage et les câbles inter-éoliennes
- **RTE pour le raccordement** comprenant la liaison sous-marine et souterraine



## Des procédures recouvrant plusieurs réglementations dont

- code général de la propriété des personnes publiques
- code de l'environnement
- code de l'énergie
- code de l'urbanisme

➤ **Procédures complexes**

## Au préalable

- la réalisation d'une étude d'impact du projet global intégrée aux dépôts des premières demandes d'autorisations de chaque maître d'ouvrage

## Ensuite 7 autorisations principales au titre

- de l'occupation du domaine public maritime  
→ Eolfi + RTE
- de l'autorisation environnementale → Eolfi + RTE
- de la déclaration d'utilité publique (DUP) → RTE
- de l'Approbation des Projets d'Ouvrage (APO)  
→ Eolfi + RTE

## Calendrier prévisionnel

### Phase 1

Dépôts dossiers Eolfi & RTE simultanément  
début nov 2017

Autorisation  
environnementale  
Eolfi & RTE

Domaine Public  
Maritime  
Eolfi & RTE

Déclaration  
d'Utilité Publique  
RTE

Signature arrêtés préfectoraux au titre  
DUP, DPM et Autorisations environnementales  
**Objectif février 2019**

## Calendrier prévisionnel

### Phase 2

Dépôt dossiers Eolfi & RTE simultanément  
Objectif octobre 2018

Approbation Projet  
Ouvrage Privé  
de la ferme  
(Eolfi)

Approbation Projet  
Ouvrage Liaison  
Réseau électrique  
(RTE)

Signature arrêtés au titre de  
l'Approbation des Projets d'Ouvrage  
Objectif : mars-avril 2019

## Différentes commissions consultatives :

### Approche sécurité maritime - balisage

- la commission nautique locale et la grande commission nautique
- la commission des phares

### Approche risque sanitaire

- Le conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST)

### Approche environnementale

- Le conseil national de la protection de la nature (CNPN)
- La commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS)

## Modalités d'organisation de l'enquête publique – **Article L 181-10**

- **Enquête publique unique** *au titre de plusieurs réglementations* organisée par le Préfet
- **Consultation des collectivités au titre de l'Autorisation Environnementale** lancée en même temps que l'enquête publique (*R 181-38 substitution au V de l'article L 122-1*)
- **Durée minimale de 30j** (*projet soumis à évaluation environnementale*)
- L'information du public est assurée par **voie dématérialisée** et par voie d'affichage sur le ou les lieux concernés par l'enquête (*Art. L123-10 modifié par Ordonnance du 26 janvier 2017*)

# Le processus réglementaire

## La Participation des collectivités, des services et du Public

*Planning prévisionnel*

